

FORMATION

REFERENT EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT SEXUEL ET LES AGISSEMENTS SEXISTES – INTER

CODE P206

Personne chargée de la formation dans l'entreprise :

Les moyens d'encadrement sont assurés par le responsable pédagogique du secteur et par le formateur

Nom du formateur : A définir

Programme	<ul style="list-style-type: none"> • Harcèlement sexuel et agissements sexistes au travail : de quoi parle-t-on ? • Harcèlement sexuel et agissements sexistes au travail : les enjeux • Harcèlement sexuel au travail : qui doit faire quoi ? • Réagir à une situation de harcèlement sexuel 		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Appréhender le cadre réglementaire et législatif en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes. • Comprendre les différents types de harcèlement sexuel et agissements sexistes ainsi que leurs impacts. • Identifier les missions du référent ENTREPRISE en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes. • Identifier les missions du référent CSE en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes. • Intégrer la prévention du harcèlement sexuel et des agissements sexistes dans une démarche globale de prévention. 		
Public	<ul style="list-style-type: none"> • Référent CSE en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes désigné par le Comité Social et économique parmi ses membres • Référent ENTREPRISE chargé d'orienter, d'informer et d'accompagner les salariés en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes 		
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir lire et écrire la langue française 		
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire d'évaluation 	Sanction de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • Attestation de fin de formation
Lieu	<ul style="list-style-type: none"> • Dans nos salles à 	Durée	<ul style="list-style-type: none"> • 1 jour soit 7 heures
Horaires	<ul style="list-style-type: none"> • A définir 	Coûts	<ul style="list-style-type: none"> • 590 euros nets de TVA la formation par participant. Tous frais inclus (pauses et déjeuners).
Date(s)		Nbre de participants	<ul style="list-style-type: none"> • 12 personnes maximum
Moyens techniques et pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Salle équipée de chaises et tables permettant la projection de supports informatiques (écran ou mur blanc) • Ordinateur et vidéoprojecteur • Un tableau 		

V3/09/2019